



# Renouvellement des instances de France Assos Santé La Réunion

## Comité régional & Bureau

### Appel à candidature 2025

Vous êtes membre d'une association d'usagers agréée en santé et vous souhaitez vous investir au sein de France Assos Santé La Réunion pour faire prospérer la démocratie en santé - faire entendre la voix des usagers et qu'elle soit prise en compte dans la politique régionale de santé - au sein des établissements de santé - des fédérations de santé. Alors, candidatez pour représenter votre association dans nos instances !



#### Le COMITE RÉGIONAL est l'instance qui :

- ✓ Élit le bureau régional,
- ✓ Élabore, adopte et suit la mise en œuvre du plan d'action stratégique et est informé du budget annuel de la délégation,
- ✓ Adopte des avis à l'attention des autorités régionales, et pilote en pratique le plaidoyer sur les axes stratégiques retenus par la délégation,
- ✓ Est le lieu de la concertation interassociative en vue de pourvoir les mandats de représentants d'usagers, notamment au sein des instances de santé publique (CRSA, CCI...),
- ✓ Prépare les travaux de l'Assemblée régionale, notamment par l'élaboration du rapport d'activité.



Le Comité régional de France Assos Santé La Réunion est composé de 25 membres (au plus) élus par les associations adhérentes. Il se réunit a minima 2 fois par an. Ses membres contribuent à représenter les usagers dans les organisations régionales et locales et/ou participer à des groupes de travail thématiques dans le but de porter des plaidoyers.



#### Le BUREAU est l'instance qui :

- ✓ Pilote la mise en œuvre du plan d'action stratégique et son budget avec l'appui de la coordinatrice,
- ✓ Donne si besoin en urgence des avis à l'attention des autorités régionales, et pilote en pratique le plaidoyer en lien avec l'actualité immédiate pour le porter auprès des institutions et des médias,
- ✓ Prépare l'ensemble des travaux du Comité régional.



Le Bureau de France Assos Santé La Réunion est composé de 9 membres (au plus) élus par le Comité régional. Il se réunit une fois par mois. Il peut désigner en son sein des vice-président(e)s ou des membres sur des missions précises.



# Note d'information



Suite à la révision des statuts approuvée par l'AGE du 10 février 2022 et à la révision du règlement intérieur approuvé par l'AGO du 18 décembre 2024, veuillez prendre connaissance des éléments suivants :



## À l'heure de compléter votre fiche de candidature, il est important de noter que :

- ✓ Pour candidater, l'association doit avoir renseigné le formulaire d'adhésion 2025, signé la charte des valeurs et avoir réglé sa cotisation (si cotisation).
- ✓ Une candidature au Comité régional est constituée de la présentation d'un titulaire et d'un suppléant issus de votre association ou mouvement associatif.
- ✓ Dans l'esprit des statuts, les associations sont encouragées à présenter des binômes candidats « homme/femme ».
- ✓ Sont recevables les candidatures des binômes issus d'une association membre de France Assos Santé La Réunion depuis au moins 1 an (adhésion 2024 ok si affiliation à une association nationale).
- ✓ Le mandat des membres du comité régional est de 3 ans renouvelable. Le comité régional est renouvelé tous les 3 ans.
- ✓ Les candidatures au comité régional seront obligatoirement accompagnées de l'habilitation signée par le représentant légal de l'association, avec le nom et le prénom du titulaire et du suppléant désignés.
- ✓ Seuls les membres titulaires pourront candidater au Bureau de FAS La Réunion. Ils doivent cocher la case "je fais acte de candidature au bureau" et doivent obligatoirement renseigner la DPI 2025 (Déclaration Publique d'Intérêt) qui sera transmise au comité de déontologie par la coordinatrice.
- ✓ ***La date limite pour déposer le dossier en version numérique est le 11 avril à midi, sans oublier l'habilitation et la DPI des membres titulaires souhaitant candidater au bureau.***

**L'Assemblée régionale sera appelée à élire les membres du comité régional. Elle est composée des associations agréées adhérentes, réparties par collège.**

Collège 1	Collège 2	Collège 3	Collège 4	Collège 5	Collège 6	Collège 7
Personnes Malades	Personnes âgées	Personnes en situation de handicap	Associations familiales	Associations de consommateurs	Personnes en situation de précarité	Qualité/ Sécurité des soins

**Date de l'assemblée régionale électorale : lundi 5 mai 2025 en présentiel** suivi par un comité régional électif pour élire le bureau.



## Pour candidater :



- ✓ Mon association doit renouveler son adhésion à France Assos Santé La Réunion en remplissant le formulaire d'adhésion 2025 en ligne, et doit être à jour de sa cotisation.
- ✓ Mon association doit fournir une habilitation signée par le responsable légal, désignant les deux membres titulaire et suppléant. (Document : exemple habilitation)
- ✓ Mon association (son responsable légal) doit signer les fiches "titulaire" et "suppléant" déjà renseignées et signées par les candidats. (Document DPI 2025)

Seul(e)s les candidat(e)s au Bureau doivent remplir la « Déclaration Publique d'Intérêt ».

Être élu(e) de France Assos Santé La Réunion, c'est être élu(e) d'une union d'associations. Si vous disposez d'un ou plusieurs des atouts suivants pour assumer cette mission, nous vous invitons à le/les valoriser dans votre profession de foi (Fiche "titulaire" et "suppléant") :

### → Vos expériences :

- Personnelles, en tant qu'utilisateur du système de santé,
- Associatives : vos engagements en tant que bénévole, voire les responsabilités assumées au sein de votre association,
- En lien avec la représentation d'utilisateurs au sein d'instances hospitalières ou de santé publique.

### → Vos connaissances et expertises :

- Du système de santé (acteurs, instances, interactions...) et/ou des politiques publiques de santé,
- D'une thématique spécifique ou de problématiques propres à un territoire,
- De France Assos Santé et de son fonctionnement, au plan régional et/ou national

### → Vos qualités & compétences :

- Vous avez le sens du « collectif » : vous savez travailler en équipe, vous avez une bonne capacité à écouter et prendre en considération la parole des autres et à valoriser votre expérience pour construire un point de vue collectif,
- Vous disposez d'un certain sens politique pour participer au positionnement du mouvement des usagers dans l'écosystème régional des acteurs et décideurs en santé,
- Les qualités d'analyse, l'esprit de synthèse, la capacité à prendre la parole... sont également appréciés.

***N'hésitez pas à partager les valeurs qui vous animent et ce que vous souhaitez apporter à notre union, voire la vision que vous en avez !***

### Une coordinatrice régionale pour vous soutenir :

En tant qu'élu(e) régional(e), vous bénéficierez du professionnalisme et du soutien indéfectible de la coordinatrice régionale, permanente, engagée et disponible.

### Un accès aux informations & aux formations

Tout au long de votre mandat, vous recevrez différents supports, informations et actualités régionales et nationales de France Assos Santé. Les sessions de formation organisées en région seront accessibles, suivant si vous êtes un.e acteur.trice associatif.ve et/ou RU.

# RÉPARTITION PAR COLLEGES

des 25 associations agréées adhérentes FAS La Réunion (2024)

Collège 1	Collège 2	Collège 3	Collège 4	Collège 5	Collège 6	Collège 7
Personnes Malades	Personnes âgées	Personnes en situation de handicap	Associations familiales	Associations de consommateurs	Personnes en situation de précarité	Qualité/ Sécurité des soins
LCC	ORIAPA	FR ALZHEIMER	UDAF	CDAFAL		LE LIEN
RIVE		APAPEI	UFAL	CLCV		ADMD
VLM		UNAFAM				VMEH
AFM teletthon		APAJH				
ARPSH						
France Rein OI						
ASETIS						
RENALOO						
AFD 974						
EndoFrance						
AFRH						
AFA Crohn RCH						
AFH						

## Rappel des étapes et dates clés :



Lancé le 7 février,  
clôture le 15 mars

Lancé le 11 mars,  
clôture le 11 avril  
à midi

Instance  
Réponses aux questions  
concernant les élections  
et candidatures au CR  
(présentiel et visio)

Instance  
Election du CR  
suivi d'un CR pour  
élection du bureau  
(uniquement présentiel)